



Alliance
Ecoles-Entreprises
pour l'Emploi

Charte d'Utilisation MyTaxe

Charte d'utilisation du site **MyComptable** de l'AE3

INTRODUCTION

Vous avez accès à un espace dédié sur le site **MyComptable** qui vous permet d'utiliser les services en ligne de l'Alliance Ecoles Entreprises pour l'Emploi ci-après dénommé AE3 grâce à un accès unique sécurisé.

L'ensemble des services accessibles via cet espace permettent ainsi aux utilisateurs, dans le cadre de l'exercice de son activité d'expertise comptable auprès de ses entreprises clientes est conduit à les assister, notamment, pour le traitement et le suivi des dépenses libératoires effectuées par les employeurs au titre de la formation professionnelle en général et notamment celles dédiées au financement des établissements d'enseignement de formations initiales professionnelles et technologiques, ainsi que pour l'ensemble des calculs et démarches liées à la Contribution Unique à la Formation Professionnelle, à l'Alternance (CUFPA) ainsi qu'aux contributions complémentaires assises sur la masse salariale issue de la DSN.

Pour accéder à ces services dématérialisés vous devez respecter les modalités de souscription et accepter les présentes conditions générales. Le présent document vous engage en tant qu'utilisateur aussi veuillez le lire attentivement avant d'en valider le contenu et l'ensemble des dispositions afférentes à l'utilisation de **MyComptable**.

En disposant d'un compte sur **MyComptable**, vous certifiez que vous êtes autorisé par votre employeur ainsi que par vos entreprises clientes à consulter les informations relatives aux données salariales déclarées dans le cadre du traitement des contributions formation, et à procéder selon vos droits aux actes administratifs de déclaration de la collecte au titre de la formation professionnelle continue, de la taxe d'apprentissage, ainsi que de la contribution supplémentaire à l'apprentissage.

A partir de ce compte, vous avez la possibilité de :

1. Chargement des DSN des entreprises.
2. Calcul de l'ensemble des contributions regroupées sous l'appellation CUFPA (Apprentissage et Formation Professionnelle Continue).
3. Calcul des contributions conventionnelles et Paritaires en matière de Formation Continue.
4. Calcul des montants du solde de 13% de la Taxe d'Apprentissage.
5. Mise à disposition des bases écoles nationales. (Habilitation listes préfectorales)
6. Suivi et relance des règlements des entreprises sur demande expresse du cabinet.
7. Centralisation des informations avec gestion des historiques.
8. Archivage et mise à disposition des documents.

Seules les personnes ayant reçu mandat de la part de leurs entreprises clientes pour agir en leur nom et pour leur compte peuvent réaliser ces actes via le compte **MyComptable**.

Il est de la responsabilité de l'employeur d'informer l'AE3 de tout changement pouvant amener à la désactivation d'un compte **MyComptable** : changement de poste, démission ou licenciement d'un salarié ayant un accès, etc.

CONDITIONS GENERALES

Conditions d'accès :

Votre identifiant et votre mot de passe vous sont personnels et ne doivent en aucun cas être communiqués à autrui. Ils garantissent la confidentialité des informations mises à disposition et sont à saisir obligatoirement pour accéder aux services en ligne.

A l'issue de la procédure d'acceptation des conditions d'utilisation, et après validation de votre compte, vous recevez un mail avec un lien d'activation de votre compte. Ce lien vous permet d'initialiser votre mot de passe personnalisé qui garantira la confidentialité totale.

Dès lors, vous devenez responsable de la conservation du caractère confidentiel de votre identifiant et de votre mot de passe.

Vous vous engagez également à informer l'AE3 de toute utilisation non autorisée de votre identifiant et de votre mot de passe et/ou de toute atteinte à la sécurité, et à vous assurer qu'à l'issue de chaque session vous vous déconnectez explicitement du site **MyComptable**.

Enfin, l'AE3 ne serait en aucun cas engagé si une personne non habilitée accédait aux services web et à vos informations en utilisant votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous perdez votre identifiant et/ou votre mot de passe, vous pouvez faire une demande de renouvellement. Vous recevrez automatiquement un nouveau mot de passe provisoire. Vous devrez alors, à nouveau, créer un mot de passe personnalisé.

Données à caractère personnel (RGPD) :

Les données à caractère personnel recueillies par l'AE3 sont traitées pour les besoins des missions légales qui sont confiées à L'AE3 dans le domaine de la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage.

Ces données sont conservées tant qu'elles sont nécessaires à la gestion et au suivi par AE3 du compte **MyComptable** ou de tout dossier saisi dans le site, et seront archivées au-delà conformément aux obligations légales et réglementaires applicables à l'AE3.

Nous vous précisons que ces données peuvent être transmises aux organismes de formation, aux établissements d'enseignement, aux OPCO, à l'Etat, et d'une manière générale à tout acteur intervenant dans le cadre de la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage.

En dehors des cas cités précédemment ces données ne sont jamais communiquées à des tiers et ne donnent lieu à aucune utilisation commerciale de quelque nature que ce soit.

L'AE3, en tant que responsable de traitement, s'est également saisie de cette réforme et s'assure de sa conformité en matière de protection des données personnelles dans le cadre de la mission légale qui lui est confiée.

S'agissant des droits de la personne concernée plus spécifiquement, l'AE3 recueille les informations des salariés, d'une part :

- Du cabinet comptable utilisateur via la création de compte utilisateur ;
- A travers la transmission, par les utilisateurs membres de cabinet d'expertise comptable, des DSN.

AE3, en tant que destinataire de données personnelles de vos salariés ainsi que de vos clients, doit apparaître en tant que tel dans l'information fournie à ces derniers, ainsi que dans votre registre.

Nous vous remercions, par conséquent, de bien vouloir vous assurer d'avoir fourni à vos salariés et vos entreprise cliente une information conforme à l'ensemble des dispositions du RGPD.

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 et dans les conditions prévues par ces textes, vous pouvez exercer, auprès de l'AE3, vos droits d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, d'opposition et du droit à la portabilité des données à l'adresse suivante : **AE3, 43 rue de Naples – 75008 Paris.**

Vous pouvez également prendre contact avec notre délégué à la protection des données au sujet de toutes questions relatives au traitement de vos données et à l'exercice de vos droits : Jocelyn Van Temsche – jocelyn.vantemsche@ae3.org

Enfin, vous pouvez introduire toute réclamation relative au traitement de vos données personnelles, auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy, 75007 Paris ; <https://www.cnil.fr/>).

Acceptation des conditions :

Il est précisé que la validation des conditions, l'acceptation par coche de case, la transmission des éléments à l'AE3 par validation et l'utilisation du code d'accès à l'espace personnel, valent consentement de la part de l'utilisateur à la conclusion et au traitement des documents par l'AE3 sur la base des informations qu'il a transmis. Ces informations ont seules « valeur probante » en cas de contestation de l'utilisateur.

Charte d'utilisation du site **MyEntreprise** de l'AE3

INTRODUCTION

Vous avez accès à un espace dédié sur le site **MyEntreprise** qui vous permet d'utiliser les services en ligne de l'Alliance Ecoles Entreprises pour l'Emploi ci-après dénommé AE3 grâce à un accès unique sécurisé.

L'ensemble des services accessibles via cet espace permettent ainsi aux utilisateurs de traiter suivre les dépenses libératoires effectuées par les employeurs au titre de la formation professionnelle en général et notamment celles dédiées au financement des établissements d'enseignement de formations initiales professionnelles et technologiques, ainsi que pour l'ensemble des calculs et démarches liées à la Contribution Unique à la Formation Professionnelle, à l'Alternance (CUFPA) ainsi qu'aux contributions complémentaires assises sur la masse salariale issue de la DSN.

Pour accéder à ces services dématérialisés vous devez respecter les modalités de souscription et accepter les présentes conditions générales. Le présent document vous engage en tant qu'utilisateur aussi veuillez le lire attentivement avant d'en valider le contenu et l'ensemble des dispositions afférentes à l'utilisation de **MyEntreprise**.

En disposant d'un compte sur **MyEntreprise**, vous certifiez que vous êtes autorisé par votre employeur à consulter les informations relatives aux données salariales déclarées dans le cadre du traitement des contributions formation, et à procéder selon vos droits aux actes administratifs de déclaration de la collecte au titre de la formation professionnelle continue, de la taxe d'apprentissage, ainsi que de la contribution supplémentaire à l'apprentissage.

A partir de ce compte, vous avez la possibilité de :

1. Chargement des DSN de votre entreprise.
2. Calcul de l'ensemble des contributions regroupées sous l'appellation CUFPA (Apprentissage et Formation Professionnelle Continue).
3. Calcul des contributions conventionnelles et Paritaires en matière de Formation Continue.
4. Calcul des montants du solde de 13% de la Taxe d'Apprentissage.
5. Mise à disposition des bases écoles nationales. (Habilitation listes préfectorales)
6. Centralisation des informations avec gestion des historiques.
7. Archivage et mise à disposition des documents.

Seules les personnes autorisées par leur employeur pour agir en leur nom et pour leur compte, ainsi que l'employeur lui-même peuvent réaliser ces actes via le compte **MyEntreprise**.

Il est de la responsabilité de l'employeur d'informer l'AE3 de tout changement pouvant amener à la désactivation d'un compte **MyEntreprise** : changement de poste, démission ou licenciement d'un salarié ayant un accès, etc.

CONDITIONS GENERALES

Conditions d'accès :

Votre identifiant et votre mot de passe vous sont personnels et ne doivent en aucun cas être communiqués à autrui. Ils garantissent la confidentialité des informations mises à disposition et sont à saisir obligatoirement pour accéder aux services en ligne.

A l'issue de la procédure d'acceptation des conditions d'utilisation, et après validation de votre compte, vous recevez un mail avec un lien d'activation de votre compte. Ce lien vous permet d'initialiser votre mot de passe personnalisé qui garantira la confidentialité totale.

Dès lors, vous devenez responsable de la conservation du caractère confidentiel de votre identifiant et de votre mot de passe.

Vous vous engagez également à informer l'AE3 de toute utilisation non autorisée de votre identifiant et de votre mot de passe et/ou de toute atteinte à la sécurité, et à vous assurer qu'à l'issue de chaque session vous vous déconnectez explicitement du site **MyEntreprise**.

Enfin, l'AE3 ne serait en aucun cas engagé si une personne non habilitée accédait aux services web et à vos informations en utilisant votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous perdez votre identifiant et/ou votre mot de passe, vous pouvez faire une demande de renouvellement. Vous recevrez automatiquement un nouveau mot de passe provisoire. Vous devrez alors, à nouveau, créer un mot de passe personnalisé.

Données à caractère personnel (RGPD) :

Les données à caractère personnel recueillies par l'AE3 sont traitées pour les besoins des missions légales qui sont confiées à l'AE3 dans le domaine de la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage.

Ces données sont conservées tant qu'elles sont nécessaires à la gestion et au suivi par AE3 du compte **MyEntreprise** ou de tout dossier saisi dans le site, et seront archivées au-delà conformément aux obligations légales et réglementaires applicables à l'AE3.

Nous vous précisons que ces données peuvent être transmises aux organismes de formation, aux établissements d'enseignement, aux OPCO, à l'Etat, et d'une manière générale à tout acteur intervenant dans le cadre de la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage.

En dehors des cas cités précédemment ces données ne sont jamais communiquées à des tiers et ne donnent lieu à aucune utilisation commerciale de quelque nature que ce soit.

L'AE3, en tant que responsable de traitement, s'est également saisie de cette réforme et s'assure de sa conformité en matière de protection des données personnelles dans le cadre de la mission légale qui lui est confiée.

S'agissant des droits de la personne concernée plus spécifiquement, l'AE3 recueille les informations des salariés à travers la transmission, par les utilisateurs, des DSN ou via la saisie manuelle de tout élément nécessaire au traitement des données dans le cadre de ses missions.

AE3, en tant que destinataire de données personnelles de vos salariés, doit apparaître en tant que tel dans l'information fournie à ces derniers, ainsi que dans votre registre.

Nous vous remercions, par conséquent, de bien vouloir vous assurer d'avoir fourni à vos salariés une information conforme à l'ensemble des dispositions du RGPD.

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 et dans les conditions prévues par ces textes, vous pouvez exercer, auprès de l'AE3, vos droits d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, d'opposition et du droit à la portabilité des données à l'adresse suivante : **AE3, 43 rue de Naples, 75017 Paris.**

Vous pouvez également prendre contact avec notre délégué à la protection des données au sujet de toutes questions relatives au traitement de vos données et à l'exercice de vos droits : Jocelyn Van Temsche – jocelyn.vantemsche@ae3.org

Enfin, vous pouvez introduire toute réclamation relative au traitement de vos données personnelles, auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy, 75007 Paris ; <https://www.cnil.fr/>).

Acceptation des conditions :

Il est précisé que la validation des conditions, l'acceptation par coche de case, la transmission des éléments à l'AE3 par validation et l'utilisation du code d'accès à l'espace personnel, valent consentement de la part de l'utilisateur à la conclusion et au traitement des documents par l'AE3 sur la base des informations qu'il a transmis. Ces informations ont seules « valeur probante » en cas de contestation de l'utilisateur.

Charte d'utilisation du site **MyGroupe** de l'AE3

INTRODUCTION

Vous avez accès à un espace dédié sur le site **MyGroupe** qui vous permet d'utiliser les services en ligne de l'Alliance Ecoles Entreprises pour l'Emploi ci-après dénommé AE3 grâce à un accès unique sécurisé.

L'ensemble des services accessibles via cet espace permettent ainsi aux utilisateurs de traiter suivre les dépenses libératoires effectuées par les employeurs au titre de la formation professionnelle en général et notamment celles dédiées au financement des établissements d'enseignement de formations initiales professionnelles et technologiques, ainsi que pour l'ensemble des calculs et démarches liées à la Contribution Unique à la Formation Professionnelle, à l'Alternance (CUFPA) ainsi qu'aux contributions complémentaires assises sur la masse salariale issue de la DSN.

Pour accéder à ces services dématérialisés vous devez respecter les modalités de souscription et accepter les présentes conditions générales. Le présent document vous engage en tant qu'utilisateur aussi veuillez le lire attentivement avant d'en valider le contenu et l'ensemble des dispositions afférentes à l'utilisation de **MyGroupe**.

En disposant d'un compte sur **MyGroupe**, vous certifiez que vous êtes autorisé par votre employeur à consulter les informations relatives aux données salariales déclarées dans le cadre du traitement des contributions formation, et à procéder selon vos droits aux actes administratifs de déclaration de la collecte au titre de la formation professionnelle continue, de la taxe d'apprentissage, ainsi que de la contribution supplémentaire à l'apprentissage.

A partir de ce compte, vous avez la possibilité de :

1. Chargement des DSN de votre entreprise.
2. Calcul de l'ensemble des contributions regroupées sous l'appellation CUFPA (Apprentissage et Formation Professionnelle Continue).
3. Calcul des contributions conventionnelles et Paritaires en matière de Formation Continue.
4. Calcul des montants du solde de 13% de la Taxe d'Apprentissage.
5. Mise à disposition des bases écoles nationales. (Habilitation listes préfectorales)
6. Centralisation des informations avec gestion des historiques.
7. Archivage et mise à disposition des documents.

Seules les personnes autorisées par leur employeur pour agir en leur nom et pour leur compte, ainsi que l'employeur lui-même peuvent réaliser ces actes via le compte **MyGroupe**.

Il est de la responsabilité de l'employeur d'informer l'AE3 de tout changement pouvant amener à la désactivation d'un compte **MyGroupe** : changement de poste, démission ou licenciement d'un salarié ayant un accès, etc.

CONDITIONS GENERALES

Conditions d'accès :

Votre identifiant et votre mot de passe vous sont personnels et ne doivent en aucun cas être communiqués à autrui. Ils garantissent la confidentialité des informations mises à disposition et sont à saisir obligatoirement pour accéder aux services en ligne.

A l'issue de la procédure d'acceptation des conditions d'utilisation, et après validation de votre compte, vous recevez un mail avec un lien d'activation de votre compte. Ce lien vous permet d'initialiser votre mot de passe personnalisé qui garantira la confidentialité totale.

Dès lors, vous devenez responsable de la conservation du caractère confidentiel de votre identifiant et de votre mot de passe.

Vous vous engagez également à informer l'AE3 de toute utilisation non autorisée de votre identifiant et de votre mot de passe et/ou de toute atteinte à la sécurité, et à vous assurer qu'à l'issue de chaque session vous vous déconnectez explicitement du site **MyGroupe**.

Enfin, l'AE3 ne serait en aucun cas engagé si une personne non habilitée accédait aux services web et à vos informations en utilisant votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous perdez votre identifiant et/ou votre mot de passe, vous pouvez faire une demande de renouvellement. Vous recevrez automatiquement un nouveau mot de passe provisoire. Vous devrez alors, à nouveau, créer un mot de passe personnalisé.

Données à caractère personnel (RGPD) :

Les données à caractère personnel recueillies par l'AE3 sont traitées pour les besoins des missions légales qui sont confiées à l'AE3 dans le domaine de la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage.

Ces données sont conservées tant qu'elles sont nécessaires à la gestion et au suivi par AE3 du compte **MyGroupe** ou de tout dossier saisi dans le site, et seront archivées au-delà conformément aux obligations légales et réglementaires applicables à l'AE3.

Nous vous précisons que ces données peuvent être transmises aux organismes de formation, aux établissements d'enseignement, aux OPCO, à l'Etat, et d'une manière générale à tout acteur intervenant dans le cadre de la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage.

En dehors des cas cités précédemment ces données ne sont jamais communiquées à des tiers et ne donnent lieu à aucune utilisation commerciale de quelque nature que ce soit.

L'AE3, en tant que responsable de traitement, s'est également saisie de cette réforme et s'assure de sa conformité en matière de protection des données personnelles dans le cadre de la mission légale qui lui est confiée.



S'agissant des droits de la personne concernée plus spécifiquement, l'AE3 recueille les informations des salariés à travers la transmission, par les utilisateurs, des DSN ou via la saisie manuelle de tout élément nécessaire au traitement des données dans le cadre de ses missions.

AE3, en tant que destinataire de données personnelles de vos salariés, doit apparaître en tant que tel dans l'information fournie à ces derniers, ainsi que dans votre registre.

Nous vous remercions, par conséquent, de bien vouloir vous assurer d'avoir fourni à vos salariés une information conforme à l'ensemble des dispositions du RGPD.

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 et dans les conditions prévues par ces textes, vous pouvez exercer, auprès de l'AE3, vos droits d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, d'opposition et du droit à la portabilité des données à l'adresse suivante : **AE3, 43 rue de Naples, 75017 Paris.**

Vous pouvez également prendre contact avec notre délégué à la protection des données au sujet de toutes questions relatives au traitement de vos données et à l'exercice de vos droits : Jocelyn Van Temsche – jocelyn.vantemsche@ae3.org

Enfin, vous pouvez introduire toute réclamation relative au traitement de vos données personnelles, auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy, 75007 Paris ; <https://www.cnil.fr/>).

Acceptation des conditions :

Il est précisé que la validation des conditions, l'acceptation par coche de case, la transmission des éléments à l'AE3 par validation et l'utilisation du code d'accès à l'espace personnel, valent consentement de la part de l'utilisateur à la conclusion et au traitement des documents par l'AE3 sur la base des informations qu'il a transmis. Ces informations ont seules « valeur probante » en cas de contestation de l'utilisateur.